Ecole élémentaire Val de Beauté

6, rue Bauÿn de Perreuse

94130 Nogent/Marne

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D’ECOLE**

**DU MARDI 8 FEVRIER 2022**

PRESENTS :

**Représentant la municipalité**, Mme Delannet, maire-adjoint  Mme Carrière, DGA, M. Bonafé, chef service enfance/enseignement

**Excusée :** Mme Pouget, IEN

**Enseignants**: Mmes Oberti, Labrune, Guillermou,

**Représentants de parents d’élèves FCPE:** Mme Gonultas**,**

**Représentants de parents d’élèves Ecol o parents:** M.Strohl ,

**Représentante indépendante :** Mme Maxor-Rutard, excusée

Le conseil se tient en présentiel, en configuration réduite compte tenu de la situation sanitaire, dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières.

 **La séance est ouverte à 18h15.**

**I. Gestion de la situation sanitaire dans l’école**

Protocole sanitaire : il a changé 5 fois en 3 semaines. Il n’est donc plus distribué en version papier mais publié sur le site de l’école en prévenant les parents en cas de changement.

Cas Covid : 138 cas élèves depuis le 6 janvier, ce qui représente 35,56% de l’effectif de l’école.

3 cas chez les enseignants et 2 cas pour les personnels de service.

22 demandes de tests des classes. Sans compter les demandes pour les cas contact sur le temps périscolaire.( = 3 depuis le conseil)

Communication mise en place : mails adressés aux familles avec en pièce jointe le courrier de demande de test et l’attestation sur l’honneur et publication ensuite sur le site de l’école. Celui-ci est donc à consulter régulièrement.

La municipalité a doté l’école de 8 capteurs de CO2 qui ont été installés dans les classes. Le capteur, via la couleur qui s’affiche, signale la dégradation de la qualité de l’air et donc le besoin d’aération. Le capteur reste en place une semaine afin que l’enseignant puisse repérer les moments où le besoin de renouveler l’air est nécessaire.

La semaine suivante, les capteurs seront installés dans la classe voisine pour les mêmes mesures.

Les moyens de remplacements ont manqué : 3 classes n’ont pas été remplacées pendant une

semaine et une 4ème a obtenu un remplaçant pour deux jours.

**II. Prévisions rentrée 2022/2023**

 67 CP/ 77 CE1/ 76 CE2/ 73 CM1/ 80 CM2 soit 373

 Nous disposons de 15 classes donc pas de fermeture mais pas d’ouverture non plus car l’effectif est trop juste. (24,86 élèves de moyenne par classe)

**III. Projets**

Les différents projets sont un peu mis en attente eut égard aux conditions sanitaires qui ont rendu très compliqué le travail des enseignants : beaucoup d’absences, turn-over d’élèves.

Cependant, dans le cadre du Projet d’Ecole, la participation à la semaine des mathématiques en mars est toujours d’actualité.

Dans ce même cadre, une réunion des délégués de CE2 à CM2 sera mise en place la semaine prochaine. Il s’agit de leur présenter un projet en lien avec le développement durable et inter-établissement. (lien avec le lycée La Source) En mars, nous nous rendrons, avec ces mêmes élèves au lycée Branly pour travailler avec les éco-délégués lycéens.

Début janvier, les CM2 ont bénéficié d’une intervention sur le harcèlement, mise en place en partenariat avec la police nationale. Le brigadier Arquevaux est intervenu dans les trois classes, via des vidéos et des mises en situation.

**Activités sportives**

Elles ont toutes été menées pendant cette période hormis la natation qui a été suspendue depuis le 15 janvier. Les CE2 devraient pouvoir bénéficier de leur stage « massé » entre le 14 et le 24 mars, à raison de 3 séances par semaine, du lundi au jeudi.

Mais à ce jour, la date de reprise de cette activité est inconnue.

Des sorties ont été maintenues mais d’autres supprimées. Le séjour prévu en Savoie est maintenu.

**IV. Coopérative.**

A ce jour, il y sur le compte de l’école 19 514 euros.

Des masques ont été rachetés pour pouvoir en fournir aux enfants qui oublient leurs masques ou qui le cassent.

**VI. Divers : questions posées par les associations.**

* Mise en place de séances « d’éducation à la vie affective » ? Ces séances, réservées plus particulièrement au collège et au lycée, sont en élémentaire intégrées dans le domaine de l’éducation moral et civique. Il s’agit d’apprendre aux élèves le respect, de soi, des autres ; de leur apprendre à dire «  non » et de commencer à développer des éléments de réflexion qui pourront les aider à se défendre en cas de situation difficile.

 La séance est levée à 19h30

Mme Morin-Iundt, directrice, Mme Gonultas, FCPE, M.Strohl, Ecol’o parents

**Prochain conseil d’école : mardi 7 juin 2022, 18h15**